

Lyon, le 15 avril 2020

Page 1 / 1

La Région somme la SNCF de ne pas prélever les abonnements TER de mai

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Martine GUIBERT, Vice-présidente déléguée aux Transports, ont sommé la SNCF de ne pas prélever la mensualité du mois de mai pour l'ensemble des abonnés TER de la région qui paient à l'année. Avec la décision de prolonger le confinement au moins jusqu'au 11 mai, la suspension de ce prélèvement mensuel automatique est pour la Région à la fois une mesure normale étant donné que le service ne sera pas rendu aux voyageurs, mais également un moyen de préserver le pouvoir d'achat des ménages dans cette période de crise sanitaire.

En mars dernier après la mise en œuvre du confinement, la Région avait formulé, et obtenu, cette même demande à la SNCF pour l'échéance du mois d'avril.

Laurent WAUQUIEZ a par ailleurs sommé la SNCF de rembourser l'ensemble des abonnements TER pour le mois de mars.

Pour rappel, la Région a également décidé d'accorder la gratuité de transport, en accord avec la SNCF, sur l'ensemble des lignes TER (trains et autocars) pour l'ensemble des personnes concourant à la sécurité sanitaire sur simple présentation de leur carte professionnelle (soignants et administratifs des établissements de santé et libéraux, personnels des crèches accueillant les enfants de soignants, sapeurs-pompiers et personnels des SDIS, réserve sanitaire, bénévoles, protection civile...)

« Depuis les premières mesures de confinement décidées par le gouvernement à la mi-mars, il est pour le moins normal que nos abonnés TER prélevés à l'année ne subissent pas une double peine. Ils ne peuvent pas payer pour un service qui ne sera pas rendu, qui plus est dans une période financièrement difficile pour l'ensemble des ménages. »



Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région

